Le Canada,

JOURNAL QUOTIDIEN DU SOIR.

La Vallee de l'Ottawa,

Journal Hebdomadaire à 16 Pages.

BUREAUX :—568 ET 570 RUE SUSSEX, OTTAWA, ONT.

Ottawa, Mercredi 16 Decembre 1891

ECHOS DU JOUR

M. Jules Simon est très sérieusement malade. Son état inspire des inquiétudes.

La contestation de l'élection de M. Savard député de Chicoutimi a été abandonnée.

Un de nos compatriotes, M. J. L. Chalifour a été nommé vice-président de la Chambre de Commerce de Lowell.

L'honnorable M. Taillon fera à Sherbrooke, le 20 courant, une conférence devant le club Cartier.

L'hon. sénateur Bail'argeon est mort hier à Québec. On parle déjà de M. P. Landry ex-M. P. comme son successeur probable.

M. Tupper doit porter la parole, ce soir à Toronto, devant le club conservateur des jeunes gens.

Mgr Folchi a été dépassé par le Pape de la position de vice-chancelier de la chambre apostolique, vu que son administration n'a pas été satisfaisante.

M. Gladstone, accompagné de Mme Gladstone et de M. John Morl y, est parti de Londres hier pour Biarr tz. Une foule immense a assisté à son départ et a vivement applaudi le leader libéral.

Les juges Davidson et Baby se sont rendus hier après-midi à Québec. Ils se sont rendus immédiatement auprès de M. Angers M. le juge Jetté, étant retenu à son lit par la maladie, n'a pas pu accompagner ses collègues.

Nous publions aujourd'hui, en premiere page, le discours prononcé à Boston par M. Laurier, que nous ferons suivre dans quelques jours, de celui prononcé à Providence par M. Chapleau. Ces deux morceaux d'éloquence méritent d'être conservés.

M. Eugène Labrosse, fils de l'ancien député de Prescott, et ancien élève du Grand Séminaire de Montréal, vient de finir ses études théologiques au Séminaire Canadien, et sera reçu prêtre à Rome le 19 du courant.

La fièvre jaune n'a jamais fait, dit on, autant de ravages au Brésil qu'en ces derniers temps.

A cause de cette épidémie, pas moins de 120 navires, venant des côtes brésiliennes, sont détenus à l'entrée du port de Londres et ne peuvent debarquer leurs cargaisons.

M. J. E. Dawson, imprimeur de la Reine, fera une lecture sur Tennyson dans la salle d'école de la Saint-George Church, lundi soir. C'est la première fois que M. Dawson paraîtra à Ottawa come lecteur, mais la grande réputation qu'il s'est faite comme tel à Montréal, lui amènera un auditoire considérable.

L'ÉVÈNEMENT dit que le MONDE de Montréal est devenu la propriété de Sir A. P. Caron et de ses amis. Ce journal deviendra, dit-on, l'édition du soir de la MINERVE.

Le MONDE et la MINERVE auraient les mêmes bureaux et les mêmes ateliers.

Avec ses deux journaux à Montréal et le MORNING CHRONICLE à Québec, Sir A. P. Caron sera une force et sa sortie du ministère est plus probablématique que jamais.

Il n'y a aucun doute, comme le dit notre confrère de l'ÉVÈNEMENT qu'avec ces trois journaux à sa dévotion, Sir A. P. va devenir une puissance. Au moins on pourrait ça. Mais quand on a étudié de près le ministère de la guerre, on en arrive à la conclusion que ce sera toujours le même Sir A. P. Car voyez-vous ce ne sont jamais les influences qui lui ont fait défaut, mais ça toujours été le cœur, ce qui est une chose indispensable à un homme d'état.

Nous lisons dans LE CANADIEN:

M. Mowat, que toute la presse ministérielle a comblé d'eloges depuis qu'il s'est nettement prononcé contre l'annexion, se prononce aussi nettement pour la réciprocité illimitée, dans une très longue lettre qu'il adresse à M. McKenzie et que le GLOBE a publiée hier au matin.

Nos confrères vont ils rentrer leurs louanges et appeler le premier ministre : traitre, déloyal, etc.

M. Mowat a pleine confiance en M. Laurier et en sa politique. C'est un homme d'une grande sagesse, d'une large expérience et d'un incontestable dévouement aux intérêts de notre pays.

Nous sommes heureux d'ajouter qu'il a gouverné sa Province avec justice pour toutes les races, et que nos compatriotes ont trouvé en lui un ami fidèle et un protecteur contre les tentatives d'écrasement de la faction tory, dont M. Meredith est le porte-drapeau dans la législature.

Nous lisons dans PARIS CANADA :

La nouvelle de la mort quasi soudaine de lord Lytton a produit dans le monde parisien une douloureuse impression. C'est un Français de cœur, un Parisien de race, qui vient de disparaître. Personne n'était plus naturellement désigné pour représenter l'Angleterre en France. Il eût été aussi bien indiqué, le cas échéant, pour représenter la France en Angleterre.

En toute question, il conduisait les négociations avec un tact si parfait, une si complète absence de préjugés ou d'idée préconçue, une telle ouverture d'esprit, une compréhension si vive et si équitable de toutes les idées controversées, que la solution la plus heureuse venait, comme d'elle même, couronner les pourparlers.

Les goûts littéraires égalaient en lord Lytton les aptitudes diplomatiques, s'il ne les dépassaient. C'était un poète et un littérateur exquis, très friand de tout ce que le Paris artistique offre de rare aux esprits d'élite : livres, tableaux, drames, comédies.

A voir cette figure fine et pensive, on n'aurait pas donné au noble lord son âge. Il avait conservé dans les yeux et le sourire le reflet des visions poétiques qui flottent dans ses ouvrages. La poésie de son âme gardait à ses traits leur air de jeunesse. Il était de ceux que la mort trouve encore jeunes, à quel que moment qu'elle arrive, et qu'elle emporte dans un rayon, sans altérer leur souriante physionomie.

Dans son rôle d'ambassadeur à Paris, lord Lytton était le plus obligeant des hommes et il a toujours témoigné au Canada le plus sympathique intérêt.

LA POLITIQUE

En ses dernières années, Sir John A. Macdonald avait pris l'habitude de remettre au lendemain la solution des nombreuses difficultés qu'offre quotidiennement notre politique canadienne. Cette résistance passive lui a permis, dans plusieurs cas, de se tirer d'embarras avec l'aide des circonstances ; mais n'en a pas moins ralenti la marche ordinaire des affaires. Une foule de questions épineuses auraient pu être réglées avec un peu plus de bonne volonté et de fermeté.

Heureusement, pour ce grand chef de parti, que toute sa longue carrière politique n'a pas été entachée de cette inertie. Les premières années de sa vie politique ont été témoins de fréquents mouvements d'énergie de sa part. La dernière période de sa vie, suivant nous, ne devrait pas assombrir outre-mesure le tableau que l'historien sera appelé, plus tard, à faire de cette intéressante carrière. Il est constaté que les plus grands chefs politiques de tous les pays, à quelques exceptions près, ont tombé avec l'âge dans l'inertie. C'est une loi de la nature qui opère avec plus ou moins de force, mais toujours avec un certain succès.

Si on peut bien pardonner à un grand homme, son désir du repos sur le déclin de ses jours, il ne s'en suit pas que nous devions préconiser la politique d'immobilité d'un autre qui commence. Les services rendus, une longue vie consacrée à son pays, font fermer les yeux sur bien des défauts et des fautes commises et il n'est que raisonnable qu'il en soit ainsi ; car qui n'a de défauts, qui n'a commis de fautes ?

Le successeur de Sir John A. Macdonald, M. Abbott, n'a pas que nous sachions, entassé l'un sur l'autre les sacrifices ni pour son pays ni même pour son parti. Nous n'avons pas à tenir compte de son passé : il nous faut le juger à l'œuvre.

Voilà six mois que M. Abbott a été appelé au poste de premier ministre ; voilà également six mois que la nation a appris qu'une réorganisation ministérielle aurait lieu sous le plus court délai. Après tant de semaines d'attente, de délai, de conjectures et de malaise, l'opinion attend toujours : M. Abbott n'a pas encore accouché.

Les poursuites contre les employés subalternes accusés de malversation sont poussées avec une activité qui frise l'acharnement ; tandis que les employés supérieurs, coupables des mêmes fautes ou à peu près à nos yeux, sont religieusement réinstallés en recevant quasiment les honneurs de la guerre.

Les grands hommes ne sont jamais arrivés en persécutant les petits : les grands tyrans mêmes dédaignent les petites choses.

L'opinion ne demande pas la persécution, outre-mesure, des employés publics : la démission des coupables l'aurait satisfaite.

Le malaise que cause ce statu quo trop prolongé, voilà le point capital a régler. L'administration de ministères importants laissée aux mains de ministres impotents, semble être un crime impardonnable, depuis la mort de Sir John A. Macdonald. M. Abbott comprend cela, puisqu'il a constaté lui même la nécessité d'une réorganisation ministérielle.

Pour un peuple intelligent et actif comme le nôtre, c'est se voir placé dans une situation bien humiliante. La marche du progrès est arrêtée, tuée par l'incertitude. Sans programme politique et sans gouvernement, un peuple comme le nôtre s'atrophie. Bien dirigé, il progresse rapidement ; avec le statu quo, il décline.

Voilà notre situation politique.

Nous ne pouvons pas rester comme cela, nous avons trop à faire.

Dom Pedro a laissé peu de fortune. Le comte et la comtesse d'Eu ont dépendu pour leur subsistance, du duc de Nemours qui leur a assuré une pension mensuelle de 10,000 francs.

On annonce de Londres que le vieux duc de Devonshire, William Cavendish, est à l'agonie. Le marquis de Hartington lui succèdera à la chambre des Lords, et ce politicien distingué perdra ainsi la succession de M. Gladstone. Le parti libéral anglais n'est pas riche en hommes marquants et la perte du marquis de Hartington lui sera lourde. Le marquis est un des politiciens les plus distingués qui soient restés fidèles à M. Gladstone.

Madame Albani devait chanter hier soir à un concert donné dans le Central Music Hall à Chicago avant son départ pour New-York, mais elle n'a pas pu paraître sur la scène. La diva est avec son mari, M. Gye, au Grand Pacific Hotel, et M. Gye a déclaré que la grande cantatrice est trop malade soit pour chanter ou même voyager. Elle souffre de l'influenza et bien que sa maladie ne soit pas grave, il s'écoulera plusieurs jours avant qu'elle puisse se rendre à New-York.

AU BRESIL.

La France et la Bulgarie.

GUILLAUME II A STETTIN.

La Republique et le Clerge.

LA FRANCE ET LA BULGARIE.

Delivrance de Missionnaires au Soudan.

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

AU BRÉSIL

RIO DE JANEIRO, 16 déc.—Un mouvement révolutionnaire vient d'éclater dans la province de Saint Paul, dans le but de renverser le gouverneur actuel. Jusqu'à l'heure actuelle, les insurgés ne sont encore parvenus qu'à chasser quelques fonctionnaires. Le gouverneur leur oppose une résistance énergique et il réussit à maintenir son autorité.

LES ALLEMANDS EN RUSSIE

SAINT PÉTERSBOURG, 16 déc.—D'après un décret qui vient d'être publié, les pasteurs luthériens n'auront plus le droit, à partir du 1er janvier prochain, de nommer ou de renvoyer les maîtres dans les écoles de la religion luthérienne en Russie.

Une commission spéciale a été nommée pour examiner les maîtres dans les écoles allemandes. Tout maître qui ne prouvera pas avoir une connaissance suffisante de la langue russe sera renvoyé.

LA VENTE DES ESCLAVES

BERLIN, 16 déc.—D'après une correspondance publiée ici, il y a quelque chose de vrai dans les accusations articulées contre le protectorat allemand de Togo (côte de Guinée) relativement à la vente des esclaves sur les marchés de ce territoire. Un résident allemand à Petit Popo affirme dans les journaux qu'il s'y vend des esclaves. Il est vrai que, pour atténuer la gravité du fait, il explique que le même trafic se pratique chez les Anglais de la Côte-d'Or, les marchés d'esclaves, dit il, se trouvent à l'intérieur et au dehors du territoire allemand.

Les caravanes venant de ces marchés apportent souvent des esclaves. La différence avec les Anglais est que, chez eux-ci, ce trafic étant officiellement prohibé, l'on vend principalement des enfants et des filles d'un certain âge, tandis que chez les Allemands l'on vend des garçons adultes et même des hommes ; de plus, les esclaves se vendent sur la Côte d'Or plus cher que sur le territoire allemand. En somme, telle est sa conclusion, la chose se passe ni mieux ni plus mal chez les Allemands ou les Anglais. Ni d'un côté ni de l'autre les autorités ne sont complices du trafic.

Nous voilà donc édifiés. Et, cependant l'on organise à Berlin une loterie antiesclavagiste". A quoi sert donc cet argent?

LA REPUBLIQUE ET LE CLERGE

PARIS, 16 déc.—Les politiques français sont fort étonnés, et surtout les radicaux sont très peinés du silence que gardent les évêques au sujet de la discussion de la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Ils se maintiennent dans le plus grand calme. Ce n'était pas ce que l'on avait prévu d'après les attaques survenues à la suite de la condamnation de l'archevêque d'Aix, C'est une chose vraiment curieuse. Mais il faut en grande partie, attribuer ce résultat à la circulaire que le pape, en réponse aux explications du gouvernement français, a envoyée aux prélats français, leur disant de garder le silence le plus complet sur cette question et de s'abstenir de toute manifestation anti-gouvernementale. Le pape a encore donné, en cette circonstance, une preuve éclatante de sa profonde sagesse en politique, car si le clergé se tait, l'agitation actuelle tombera. Le pape suit fidèlement les grandes traditions de l'Eglise catholique qui a toujours aimé se mettre du côté le plus fort.

Les puissances formant la triple alliance sont grandement surpris de la politique adoptée par le Vatican. Elles espéraient déjà voir le pape prendre une attitude nettement hostile à la France.

PARIS, 16 déc.—L'archevêque de Bordeaux vient d'arriver ici. Il doit avoir une entrevue avec le gouvernement dans l'intention d'arriver à un arrangement satisfaisant de la question religieuse qui agite tant, en ce moment, les cercles politiques et religieux.

LONDRES, 16 déc.—Le Vatican a défendu, d'une façon formelle, aux journaux catholiques d'attaquer le gouvernement français.

LA FRANCE ET LA BULGARIE

SOFIA, 16 déc.—Le chargé d'affaires de France en cette ville a cessé les relations diplomatiques avec le gouvernement bulgare. Les autorités ont refusé, après que la France en eut fait la demande, de laisser rentrer en Bulgarie un journaliste français nommé Chadouine, qui en avait été expulsé.

PARIS, 16 déc.—Une dépêche de Sofia annonce que M. Lanel, chargé d'affaires de France en Bulgarie, a envoyé au gouvernement bulgare une note pour protester contre l'expulsion du journaliste Chadouine. Il dit dans cette note, que c'est un acte contraire aux traités existants entre la France et la Bulgarie, que c'en est une violation flagrante et préméditée.

En réponse à cette note du chargé d'affaires, le gouvernement bulgare a exposé, dans une note, que le journaliste Chadouine avait envoyé aux journaux français des correspondances pleines de fausseté et de calomnies sur la Bulgarie et que, menacé deux fois d'être expulsé, il n'en avait pas moins continué à jeter le discrédit à l'étranger sur le pays bulgare et à créer des désordres à l'intérieur. L'expulsion de Chadouine, ajoute le gouvernement bulgare, n'est pas une violation des traités existants, attendu que ces derniers ne contenaient aucune clause s'appliquant aux étrangers qui s'occupent de la politique intérieure de la Bulgarie.

Bref, le gouvernement bulgare ne peut revenir sur le décret d'expulsion, mais il espère que cet incident n'altèrera en rien les bonnes relations qui existent entre la France et la Bulgarie.

Au reçu de cette réponse du gouvernement bulgare, M. Lanel s'est rendu au ministère des affaires étrangères. Là, il a déclaré verbalement qu'il avait reçu pour instructions, de son gouvernement, de rompre les relations diplomatiques avec la Bulgarie. Cet incident a causé une grande inquiétude dans les cercles politiques.

GUILLAUME II A STETTIN

BERLIN, 16 déc.—L'empereur Guillaume, accompagné du prince Henri de Prusse, a assisté au lancement d'un nouveau cuirassé, dans les chantiers Vulkan à Stettin. L'empereur l'a baptisé du nom de WISSEMBOURG. Lorsque le navire a été lancé à l'eau, Guillaume II a prononcé un discours. Il a dit qu'il avait donné ce nom au nouveau cuirassé en souvenir d'une grande époque dans l'histoire allemande et surtout en mémoire de son père qui a remporté, sur le champ de bataille de Wissembourg, la première victoire pour l'unité de l'Allemagne.

DELIVRANCE DE MISSIONNAIRES AU SOUDAN

LE CAIRE, 16 déc. — Au moment où a éclaté la révolte au Soudan contre l'autorité égyptienne, les partisans du Mahdi ont fait prisonniers un certain nombre de prêtres et de religieuses qui travaillaient dans le pays à la conversion des indigènes. Emmenés dans l'intérieur du pays, ces religieux, surtout les femmes, furent soumis par leurs maîtres aux plus cruels traitements. C'étaient pour la plupart des missionnaires autrichiens. Ils ont été transportés à Omburman. Depuis huit ans, ils attendaient une occasion favorable pour se sauver. Ils viennent d'y réussir. Malgré la poursuite acharnée des Arabes, ils sont arrivés à Korosko, près de Wadi-Halfa, où ils sont en sûreté. Les missionnaires et les religieuses sont tellement épuisés, à la suite de leurs aventures dans le désert, qu'ils ne peuvent encore donner un récit complet de leurs souffrances en captivité.

LA TEMPÊTE EN EUROPE

LONDRES, 16 déc.—La tempête a sévi avec une grande violence dans le sud du pays de Galles. On signale aussi le naufrage de l'ENTERKIN, voilier anglais, au large de Ramsgate, à l'entrée de la Tamise. Trente personnes ont été noyées, seul un mousse a été sauvé.

L'ENTERKIN a été pris, samedi soir, par la tempête. Le vent était si violent que le navire n'a pu lui résister et a été jeté à la côte presque par le flanc. Après qu'il eut échoué, une partie de l'équipage a réussi à lancer un bateau à la mer et à s'y embarquer, mais en peu d'instants une vague énorme s'est abattue sur le bateau et tous les hommes ont été engloutis dans les flots, sous les yeux de leurs camarades restés sur l'épave.

La mer ne cessait de battre les flancs de l'ENTERKIN, qui finit par se renverser, la quille en l'air. Tous les matelots restés à bord furent précipités dans la mer. Un seul, le mousse Lewis, réussit à s'accrocher au gréement qui se trouvait juste à fleur d'eau. Dimanche matin, un bateau de pêche put aborder l'épave de l'ENTERKIN et sauver le jeune Lewis.

On annonce de Plymouth que l'ANSON navire-amiral de l'escadre de la Manche, a été assailli par la tempête au large des côtes de Gibraltar. Les vagues en furie balayaient le pont à chaque minute et plusieurs matelots ont été emportés à la mer et noyés.

AMERIQUE

LA CONTESTATION DE PRESCOTT

L'ORIGNAL, 16 déc.—La cause de la contestation de l'élection de M. Isidore Proulx député de Prescott à la Chambre des Communes a été plaidée ici devant les juges Falconbridge et Street, et s'est terminée hier, par l'invalidation de l'élection. MM. A. Ferguson avocat d'Ottawa et C. G. O'Brien de l'Orignal agissaient pour le pétitionnaire et MM. Belcourt d'Ottawa et Maxwell de L'Orignal agissaient pour M. Proulx. L'élection a été annulée pour actes de corruption. On dit que M. Proulx doit en appeler du jugement.

Nouvelles de Quebec

QUÉBEC 15 déc.—M. l'abbé Faguy, curé de Québec partira la semaine prochaine pour l'Europe, viâ New-York où il s'embarquera, samedi prochain, à bord du steamer LA BOURGOGNE. Son absence dure six mois. Il sera accompagné de M. l'abbé Raymond Casgrain.

—Feu M. J. Germain, qui vient de décéder à Saint Hyacinthe, a fait don par testament, d'une somme de $5,000 aux Révérendes Sœurs de l'Hôtel Dieu de Saint Hyacinthe dont $2,000 pour l'œuvre Saint Geneviève et 3,000 pour l'hôpital. M. Germain a distribué le reste de sa fortune, estimée à $10,000 entre les divers membres de sa famille. Il a de plus donné à la société Saint-Vincent de Paul le revenu annuel à perpétuité, d'une somme de $1,500.

—Le R. P. Grenier, supérieur de la maison des Oblats à Saint-Sauveur, est assez gravement malade de la grippe.

—M. Nazaire Turcotte est à la dernière extrémité.

—Le COURRIER DU CANADA nie que Son Honneur le lieutenant gouverneur ait l'intention de se faire remplacer temporairement par un administrateur.

—Mademoiselle Georgiana Jefferson, de Beauport, a intenté, par l'entremise de son avocat, M. S. N. Parent, M. P. P., une action en dommages au montant de $5,000 contre M. Chs. Vincelette, cultivateur du Château Richer, pour tentative de séduction et propositions malhonnêtes. L'accusé est marié et père de famille.

—Hier matin, les deux tiers et demi des contribuables de la paroisse de Beauport étaient en Cour Supérieure, présidée par M. le juge Casault. Il s'agissait d'une poursuite au montant de $104 intentée par l'exbéleau de Beauport contre les marguilliers de la même paroisse. Le demandeur prétend que la Fabrique lui doit ce montant pour arrérages de salaire. Les marguilliers répondent que de fait il lui est dû telle somme, mais qu'ils ne sont pas obligés de la lui payer parce que c'est lui, d'après eux, qui fut, par négligence ou autrement, la cause de l'incendie de l'église de Beauport, il y a deux ans. Le rév. M. Légaré et son vicaire, M. l'abbé Trépanier, M. Jacques Belleau, agent d'assurances, et une foule d'autres personnes ont été entendus comme témoins.

—Deux causes très intéressantes sont maintenant inscrites au greffe de la Cour Supérieure. Il s'agit de faire décider si les officiers militaires qui habitent des propriétés appartenant au gouvernement fédéral, peuvent être condamnés à payer les taxes municipales.

Les lieutenant-colonels Duchesnay, Forrest et Techereau et le major Oscar Prévost poursuivent la cité pour recouvrer le montant des taxes qu'elle leur a fait payer et prétendent qu'ils doivent être exemptés de ce fardeau en leur qualité d'occupants ne payant pas de loyer.

—Les honorables MM. Mercier et Chs. Langelier avaient intenté contre M. Chs. Vincelette, cultivateur du Château Richer chacun une action en dommages, au montant de $10,000 pour diffamation de caractère. Hier matin, le père de l'accusé est allé au bureau de MM. Montambault, Langelier et Langelier pour régler l'affaire à l'amiable. Il a été entendu que Chs. Vincelette ferait une rétractation complète et qu'à cette condition les actions seraient retirées.

—Il y a actuellement dans le clocher de l'église de Notre Dame du Rosaire, comté de Montmagny, deux cloches centenaires dont l'histoire est intéressante à retracer.

La première date de 1763, l'année même de la cession officielle du pays à l'Angleterre. Après avoir annoncé joyeusement plus d'un baptême, après avoir tinté tristement plus d'un glas, dans la paroisse de St Thomas, elle est descendue le son séjour aérien pour faire place à une plus jeune. Ayant joui d'un repos de quelques années, elle allait se faire entendre dans la paroisse du Rosaire, de par la générosité de ses anciens fabriciens en 1885.

La deuxième cloche est plus jeune, elle ne date que de 1774. Elle a d'abord appelé à la prière les fidèles de la paroisse du Ste Santé ; puis, plusieurs années plus tard, elle est montée dans le clocher de la chapelle du Séminaire de Québec. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'elle a ébranlé les oreilles de plusieurs générations d'écoliers. Mais comme rien ne dure, en ce monde, elle a cessé de sonner, à la suite du désastreux incendie du premier de l'an 1888.

Le Séminaire ayant fait l'acquisition de l'une des cloches de la Basilique a envoyé sa vieille cloche tenir compagnie à sa doyenne de 1763.

Si ces deux respectables paroissiennes avaient le don de la parole, que de choses intéressantes elles auraient à raconter !

Nouvelles de Montreal

MONTRÉAL 15 déc.—Le Rvd. M. Dowd, curé de l'église St Patrice est gravement malade.

—Le BILL OF PARTICULARS dans l'élection contestée de Soulanges a été signifié hier. Il contient 29 cas de corruption.

—Alfred Bisonnette, commis dans une épicerie en gros de cette ville, a été arrêté, par le constable Lambert, du bureau du grand-connétable Bisonnette, pour avoir enlevé une jeune fille, âgée de 15 ans, dont les parents demeurent sur la rue Saint Dominique. La jeune fille a quitté le domicile paternel depuis le 4 décembre. La dernière fois qu'elle a été vue, c'était jeudi le 10 courant. Elle est allée avec l'accusé dans une maison de la rue Lagauchetière. Bisonnette ignore où se trouve actuellement la jeune fille ; il croit cependant qu'elle pourrait être rendue chez un de ses oncles, qui demeure à Troy.

D'un autre côté, la maîtresse de la maison

(A continuer sur la troisième page).

MOUTON DE PERSE.

La semaine dernière, j'ai terminé un lot de Jaquettes en Mouton de Perse.

Et j'ai à présent en magasin le plus grand et le meilleur assortiment de cette saison qu'en aucun autre temps.

Et le plus grand et le meilleur que j'aurai probablement d'ici longtemps.

Le Mouton de Perse est bien recherché et heureusement le soussigné en est très-bien approvisionné.

Toute taille n'existant pas dans notre assortiment, peut être faite sur ordre, dans trois jours d'avis.

R. J. DEVLIN.

Pharmacie Rideau.

VENEZ VOIR —NOS— PRESENTS —DE— NOEL —ET DU— Jour de l'An.

BELANGER & CIE.

Pharmaciens.

128 Rue Rideau.

TÉLÉPHONE BELL No. 59.

ALES !

McCarthy's.

Toronto B. & M. Co's.

Dominion.

Carling's.

Ont. B. & M. Co's.

Toutes en bonne condition.

EN GROS ET EN DÉTAIL CHEZ

R. A. STARRS & CIE.

61 & 63 Rue Clarence.

LES MEILLEURES PHOTOGRAPHIES ! —A— L'Elite Photo Studio

117 RUE SPARKS.

Diplome Accorde a l'Exposition Centrale Canadienne.

Une Dame parlant Français reçoit les visiteurs.

NEVILLE

97 RUE RIDEAU.

Ce Magasin de VINS —ET— LIQUEURS SI BIEN CONNU Et Réouvert Prix sans concurrence possible

NEVILLE & CO, 97 Rue Rideau.

HOTELIERS DE PASSAGE.

50½ OCTAVES.

Brandy Bisquit Dubouche & Cie.

Doit Arriver pour le 4 Novembre 1891.

Vendu en Douane ou Droits Payes.

PRIX REGULIER.

Donnez vos Ordres pour l'Article Veritable.

JOHN CASEY,

FONDÉ DE POUVOIR.

Importateur Direct de Vins et de Liqueurs.

294 et 296 Rue Dalhousie, 117 Rue Clarence.

Avis aux Chasseurs

QUÉBEC, 23 Septembre, 1891.

MONSIEUR,—Les journaux, depuis l'ouverture de la saison de la chasse, publient presque tous les jours, que des personnes étrangères à la Province de Québec et à celle d'Ontario ont chassé et chassent encore dans les limites de cette Province.

J'ai à vous faire remarquer, en conséquence, que c'est votre devoir, aussi bien que celui de tous les gardes-forestiers sous votre contrôle, de surveiller à ce que les lois de chasse soient exactement observées par chacun et de demander à toute personne non-domiciliée comme susdit, un permis de ce Département et à défaut de ce permis, de poursuivre ces violateurs des droits de chasse conformément à la loi.

E. E. TACHÉ, Asst.-Commissaire.

J. R. CHARLESON, Ecr. Surint. des Gardes Forestiers, Ottawa.

PISO'S CURE FOR La Meilleur Cure de la tousse. En vente dans toutes les pharmacies. CONSUMPTION 25 CTS.

Pain Electrique.

Résultat d'années d'études et d'expériences coûtant très-cher.

JAS. WARNOCK.

494 RUE SUSSEX.

Telephone 534.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas du St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Écosse, l'Ile du Prince Edouard, le Cap Breton, les Iles de la Madeleine, Terre neuve et St. Pierre.

Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches excepté) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 30 minutes.

Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonal sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

A tous les trains directs sont attachés de chars réfectoirs et dortoirs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

Les bains de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qui s'y arrête.

L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la farine et en général de toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terreneuve, aussi pour l'exportation de grains et des produits expédiés aux marchés de l'Europe.

Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à

E. KING, agent des billets, 27 rue Sparks, Ottawa, ou à E. W. ROBINSON, Agent du Fret et des Passagers pour l'Est, P.Q 136½ rue St. Jacques, en face du St. Lawrence Hall, Montréal

D. POTTINGER, Surintendant Général, Bureau du Chemin de Fér, Moncton, N.B., 18 Juin, 1891.

SUCRE 5 CTS.

Nous offrons actuellement au public et nous servons à nos clients un vrai bon sucre à 5 cents la livre, c'est-à-dire à ceux qui achètent une livre de notre célèbre thé.

Spécial à ce mois : une petite consignation de thé de 27 cents.

STROUD BROS.

RUES RIDEAU & SPARKS

97 Rue Rideau.

CHEMIN DE FER Canada Atlantique.

Nouveau Service Rapide —ET— La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

En activité le 29 Juin 1891.

LES CONVOIS PARTIRONT DE LA GARE DE LA RUE ELGIN COMME SUIT :

8.00 A. M. L'EXPRESS DE MONTRÉAL rapide arrêtant à toutes les stations entre Ottawa et le Côteau, se reliant à la jonction du Côteau avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P. M. L'EXPRESS DE MONTréal rapide limité n'arrêtant qu'à Casselman et à Alexandria entre Ottawa et le Côteau, a un char réfectoir, et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Rivière du Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côteau et le nouveau pont en acier ; pour Rouse's Point, St Albans, Saratoga, Troy, Albany, Boston, New-York, Philadelphie, et tous les points au sud, avec chars dortoirs de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête à toutes les stations entre Ottawa et Rouse' Point.

2.40 P.M. POUR MONTRÉAL, arrive à Montréal à 7.05 p.m.

LES TRAINS ARRIVERONT COMME SUIT :

11.35 EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rouses Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M.

12.30 Express rapide de Montréal, Portland, Québec et Dalhousie. Train laisse Montréal à 9 A.M., n'arrête qu'à Alexandria sauf pour laisser des passagers venant des stations sur le Grand Tronc.

9.45 P.M. Express rapide de Montréal, Québec, Halifax, St. Jean, N.B., tous les points sur l'Intercolonial et le Sud. Laisse Montréal à 6.15 P.M. à l'arrivée de l'Express d'Halifax et arrête à toutes les stations.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour la vente des Bulets, au coin des rues Sparks et Elgin.

E. J. CHAMBERLIN, Surintendant-Général. Ottawa, 29 Juin 1890.

C. J. SMITH, Agent Général des Passagers.

CATARRH

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE